



# L'intendant

No. 18, juin 2009

*Bulletin d'information et sélection d'articles pour réflexion sur notre environnement.*

## L'anthropocène\* Est-ce la fin?

On se souvient que la période quaternaire, dont le début remonte à 1.7 millions d'années est caractérisée par une succession de phases glacières qu'ont traversées diverses espèces du genre humain dont la dernière en liste est l'homo sapiens, surgi, il y a 200,000 ans, de la poussée évolutive des espèces vers la complexification. Il n'y a qu'environ 30,000 à 40,000 ans que la population d'homo sapiens a migré vers les cinq continents.

Toutes les autres espèces du genre Homo (treize espèces connues dont h. habilis, h. erectus, h. neandertalis, h. florenciensis, etc...) ont disparu et, depuis environ 20,000 ans, homo sapiens demeure le seul représentant de l'espèce.

Ce court résumé de notre passé évolutif témoigne de la grande fragilité de notre espèce. Sa survie dépend de la disponibilité des ressources capables de satisfaire ses besoins essentiels: air, eau, nourriture.

Or, l'**air** devient de plus en plus pollué par divers gaz et particules (par exemple, l'air de plusieurs villes du monde est fortement vicié par la survenue de plus en plus fréquente d'un brouillard toxique), l'**eau** contaminée par les rejets agricoles, industriels et urbains, et la **nourriture** intoxiquée par les pesticides et les méthodes d'élevage industriel. Les interventions humaines sont en train de métamorphoser la surface de la planète et ont un effet nocif qui dénature et épuise cette triade vitale pour l'humanité. L'impact est tel que chaque geste posé par un être humain fait lever un drapeau rouge et retentir la sonnette d'alarme signalant la détresse de la Terre-mère.

Ainsi, directement causées par l'activité humaine, les blessures et écorchures meurtrissant la surface de la planète réduisent l'espérance de vie de l'humanité de la même manière que le tabagisme ou diverses autres conditions morbides réduisent celle de la personne.

Nos comportements insoucians ont des effets délétères que nous pouvons déjà observer ou prévoir : les émissions de gaz à effet de serre, le réchauffement climatique et les bouleversements prévisibles du climat, la déforestation, l'érosion des sols dénudés, la désertification, l'exploitation abusive des ressources, la surconsommation, les rejets toxiques sur tous les continents, l'épandage de pesticides, les effets d'un éventuel recours aux armes nucléaires ou microbiologiques, l'épuisement des ressources halieutiques, la contamination de l'eau et l'épuisement des réserves d'eau potable, la fonte des glaces polaires, l'élévation du niveau des mers, un accroissement démographique débridé, des prélèvements de ressources dépassant la capacité des sols et des mers à les soutenir, l'acidification des sols et des eaux de surface etc... le tout freinant le foisonnement de la vie diversifiée dont dépend notre propre vie.

Les effets combinés, interdépendants et cumulatifs de tous ces méfaits anthropiques sur la planète sont-ils compatibles avec l'espoir de léguer une Terre vivable à nos proches descendants? Pourtant, notre génération connaît cette situation depuis quelques décennies et aurait du s'imposer un coup de barre pour la redresser. Il aurait fallu modifier nos comportements séculaires, devenus anachroniques et basés sur le développement horizontal et la croissance illimitée. De façon irresponsable, nous avons pelleté le problème dans la cour de nos enfants; espérons, s'il n'est pas trop tard, qu'ils auront la sagesse d'agir, motivés par le fait qu'ils seront plongés dans l'eau poisseuse et intoxiquée du bain encrassé qu'on leur aura laissé en héritage.

« Réveillez-vous, la fin du monde est proche » disait une certaine religion. Une petite nuance dans l'interprétation des mots nous permet de dire que l'apocalypse promise ne s'adresse qu'à l'Homme. La vie a tout le temps pour se refaire\*\*.

Ainsi, l'anthropocène, époque de l'Homme moderne, n'aura duré qu'une fraction de seconde à l'échelle géologique. Une autre époque suivra, mais probablement... sans représentant du genre homo, par sa très grande faute. Que j'aimerais pouvoir être optimiste!

\* « Anthropocène » : néologisme créé récemment et faisant référence à une 3<sup>e</sup> époque de la période quaternaire (les deux premières étant le pléistocène de 1.7 millions à 100,000 ans et l'holocène de 100,000 ans à aujourd'hui) caractérisée par le fait que la terre évolue principalement sous l'influence des hommes.

\*\* Encore cinq milliards d'années avant que notre soleil n'explose et fasse de notre petite planète un peu de poussière d'étoile dans l'espace infini.

JML

**Votre opinion, SVP**

**Selon vous, le point de vue exprimé dans cet article est-il :**

**Trop pessimiste?..... Conforme à la réalité?.....Trop optimiste?.....**

**Nous attendons vos réponses. Merci.**



# Le combat de la Dre June Irwin contre les pesticides

Extrait d'un article de Denise Proulx paru dans l'Actualité médicale du 25 mars 2009.

**Voilà près de 30 ans que la Dre June Irwin combat l'utilisation esthétique des pesticides, les pesticides agricoles aussi. Elle est une militante en faveur de l'agriculture biologique et un pilier de la réglementation municipale contre l'arrosage chimique des pelouses.**

C'est à la suite de ses interventions répétées et documentées que la municipalité d'Hudson a adopté, en juin 1991, un premier règlement interdisant l'usage des pesticides sur les pelouses. Geste rapidement suivi par une vingtaine de municipalités du Québec, dont Chelsea, en Outaouais. Dix ans plus tard, en 2001, la Cour suprême du Canada donnait raison à la municipalité en déboutant les fabricants de pesticides Spreystech et Chemlaw, qui contestaient le règlement et le jugeaient contraire à leurs droits de libre commerce, tels que protégés par l'article 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Ayant le champ libre, l'Assemblée nationale du Québec sanctionnait, en avril 2003, le premier Code de gestion des pesticides du Québec, une première en Amérique du Nord et toujours seule réglementation qui interdit l'application de produits chimiques toxiques sur les pelouses, dans les parcs et les terrains de jeux. Mais si cette victoire est remarquable, la bataille contre l'usage des pesticides est loin d'être gagnée « Depuis un trop grand nombre d'années, nous avons vécu dans une ère de terrorisme chimique secrète sans que les responsables n'aient de comptes à rendre, » déplore la Dre Irwin.

En septembre dernier, elle déplorait la résistance des fabricants de pesticides à se conformer à la loi québécoise après avoir pris connaissance d'enquêtes journalistiques qui démontraient que des produits interdits, comme le 2,4-D, étaient découverts dans des échantillons de pelouses. Or, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué cet herbicide très utilisé en agriculture et a estimé qu'il ne présentait pas de danger pour la santé humaine lorsqu'il était utilisé sur les gazons, et ce, même si plusieurs incertitudes persistaient quand à l'innocuité du produit. « Il semble encore y avoir du lobbying de la part de l'industrie des pesticides dans le but d'induire le public en erreur », se fâche la Dre Irwin.

Dès le début des années 1980, la Dre Irwin sensibilisait ses patients au risque de faire traiter leur pelouse avec des herbicides, des fongicides et des rodenticides puissants. Elle a vu des patients aux pieds et aux mains abîmés, des enfants malades, des chats et des chiens morts, des situations dramatiques sans autre lien que le traitement chimique de la pelouse. Elle dit encore rencontrer des patients ayant reçu un diagnostic de lymphome non hodgkinien pour lesquels aucun dossier n'a été monté quant à leur exposition à des pesticides. « Il faudrait lancer une vaste enquête publique sur les conséquences sanitaires des pesticides », complète la femme médecin qui exerce à Pointe-Claire et dont le cabinet ressemble à une vaste bibliothèque publique entourée de plantes vertes gigantesques.

## Législation insuffisante

Malgré l'adoption de la Loi sur la gestion des pesticides, elle poursuit son combat, car elle juge cette législation insuffisante. Tandis qu'il existe des moyens pour détecter rapidement les maladies infectieuses et leurs origines chez les gens, dit-elle, il n'y a pas de ressources ni de laboratoires mis à la disposition des Canadiens pour déterminer la source des maladies dues aux pesticides. « Plusieurs cas démontrés laissent présumer une association entre une exposition au 2,4-D et les effets neurologiques, comme la neuropathie périphérique, la démyélinisation et la dégénérescence des ganglions dans le système nerveux central, la réduction de la vélocité de conduction nerveuse, la myotonie et les changements de comportement », écrit la Dre Irwin aux élus municipaux et gouvernementaux.

En entrevue, elle ajoute que les médecins devraient sortir de la conspiration du silence et se mettre à poser des questions sur les usages que les gens font des pesticides dans leur vie courante. « Je pense sérieusement que les nombreux cas de maladie mentale et déviance de comportement sont une conséquence de la présence de pesticides dans le cerveau. Mais dans la --- profession médicale, on tient cela comme une épidémie, sans se demander où se logent les pesticides dans la tête. On ne parle pas de cela, alors qu'il faudrait constamment y penser » dit la Dre Irwin.

« Par ce terrorisme chimique combattant des plantes inoffensives sur nos pelouses et nos parcs, combien de gens, plus particulièrement d'enfants, ont perdu la vie? »

## Remerciements

Nous tenons à remercier bien sincèrement **Monique Fournier** et **Jean-Luc Génier**, membre du Comité des sentiers, pour avoir réalisé et produit des carnets de fiches d'observation devant être utilisées par les membres de l'équipe de surveillance et des vignettes de stationnement plastifiées destinées aux visiteurs réguliers. Les documents sont impeccables. Si vous désirez vous joindre à l'équipe de surveillance, n'hésitez pas à nous contacter! Un dossard et des fiches d'observation vous seront remis.

Nous tenons aussi à remercier **Suzanne Masson-Lefebvre** pour le don d'un lot de cartes de souhait représentant certaines de ses œuvres et identifiant au verso le Centre d'intendance écologique.

## Programme à réaliser pour l'année 2009 :

- 1.- Entretien des sentiers du territoire du rang 4;
- 2.- Poursuivre la réalisation du réseau de sentiers du territoire de la Montée Quesnel selon le plan établi;
- 3.- Installation d'une barrière à l'entrée du territoire du rang 4;
- 4.- Installation des panneaux d'information pour les pierres fossiles exposés à l'intérieur des fondations de l'ancienne maison sur territoire de la Montée Quesnel;
- 5.- Remplacement des deux grands panneaux d'information sur la Montée Quesnel;
- 6.- Bornage et installation d'un panneau sur le nouveau territoire du Chemin de planches;
- 7.- Réalisation de cartes de sympathie avec suggestion d'un don pour la protection de la biodiversité;
- 8.- Recherche active de nouveaux territoires.